

PÉNURIE DE PERSONNEL SE SORTIR LA TÊTE DE L'EAU

GRAND DOSSIER : MAIN-D'ŒUVRE RECHERCHÉE

ÉRIC HERVIEUX
Président par intérim de l'ARAQ
et président de l'AQLP



Raynald Hawkins
Photo : Martin Alarie

Les bains libres annulés, les programmations réduites ne pouvant accueillir qu'un nombre restreint de participants et les fermetures d'installations aquatiques se multiplient, car les responsables aquatiques font face à une pénurie de personnel comme dans plusieurs autres secteurs d'activités. Ainsi, l'apprentissage de la natation, la prévention de la noyade et l'activité physique d'une clientèle de tout âge sont mis à rude épreuve.

« Cette situation n'est pas surprenante, remarque Raynald Hawkins, directeur général de la Société de sauvetage. Nous sommes passés de 5400 médailles de bronze en 2019 à près de 2500 en 2020 et 4400 en 2021, donc une moyenne annuelle de 3450 depuis le début de la pandémie, soit une réduction de près de 40 %. Or, ce brevet est la pierre angulaire de toute la formation des préposés à la surveillance, ce qui fait qu'en 2023-2024 nous aurons moins de personnes candidates à la formation du brevet de sauveteur. »

Alors, comment se sortir la tête de l'eau pour éviter les ruptures de service?

EMBAUCHER DES PLUS JEUNES

Plusieurs gestionnaires souhaiteraient élargir leur bassin de recrutement, mais des dispositions légales freinent l'embauche de jeunes travailleurs. Le *Règlement sur la sécurité dans les bains publics* exige qu'un surveillant-sauveteur soit âgé d'au moins 17 ans et détienne un brevet de sauveteur national afin de pouvoir surveiller une piscine. Mais saviez-vous qu'il y a plusieurs exceptions?

- Un plan d'eau ayant une profondeur de moins de 15 cm n'est pas tenu d'être surveillé.

- Une pataugeoire dont la profondeur varie de 15 à 60 cm peut être surveillée par un préposé détenant un brevet de médaille de bronze (15 heures) ou un brevet de secourisme général de l'Ambulance Saint-Jean (16 heures) qui ne requiert pas d'habiletés physiques dans l'eau (formation dispensée en classe).
- Un seul surveillant est requis pour les plans d'eau intérieurs ou extérieurs dotés d'une superficie de moins de 150 mètres carrés.
- Dans plusieurs cas, un assistant surveillant-sauveteur détenant un brevet de médaille de bronze ou de croix de bronze et âgé d'au moins 15 ans peut accompagner un surveillant-sauveteur à titre de second préposé à la surveillance¹.

S'il y a pénurie de personnel dans votre région, la Régie du bâtiment du Québec donne l'autorisation d'engager un surveillant-sauveteur âgé de 16 ans (plutôt que 17 ans) pour surveiller une piscine ou une plage dans la mesure où vous désignez une personne responsable qui assurera la gestion du plan d'eau et que vous conservez les documents attestant que vous avez fait les démarches nécessaires, mais en vain, afin de trouver du personnel qualifié âgé de 17 ans et plus².

DES INITIATIVES ORIGINALES

Plusieurs gestionnaires se sont tournés vers le recrutement d'aînés, de préretraités et de jeunes décrocheurs afin de combler les besoins de main-d'œuvre. À ce titre, le Centre aquatique Beloeil a offert une formation sans frais l'automne dernier et de nouveau ce printemps à 10 préretraités. L'événement conjoint ARAQ-AQAIRS offrait également un atelier sur le recrutement des aînés à Rimouski le 12 mai dernier.

¹ Consultez le *Règlement sur la sécurité dans les bains publics* ou contactez la Société de sauvetage afin de valider les exigences qui s'appliquent à votre situation.

² Régie du bâtiment du Québec, *Les mesures équivalentes et les mesures différentes [en contexte de] pénurie de surveillants-sauveteurs*.

Grâce à la Mesure 15028 du gouvernement du Québec³, les gestionnaires aquatiques peuvent obtenir jusqu'à 500 \$ par élève chaque année des établissements d'enseignement secondaire public au Québec afin d'offrir GRATUITEMENT les formations de sauvetage à l'ensemble de leurs élèves. C'est une belle façon d'attirer de nouvelles recrues et de financer ce programme de formation.



Marc Lafortune

« À Val-d'Or, les employés sont maintenant rémunérés quand ils suivent leurs formations de sauveteur national et de moniteur », relate Marc Lafortune, responsable aquatique au Service sports et plein air de la Ville. « C'est une mesure déjà très populaire! », s'empresse-t-il d'ajouter. Face au manque d'étudiants disponibles, le Service a créé deux nouveaux postes permanents dans le secteur aquatique, combinant quelques fonctions qui permettront d'offrir des emplois permanents et de qualité. Prochainement, le Service compte développer un programme de recrutement

après des clubs aquatiques, qui constituent un important bassin de candidats ayant les aptitudes natatoires nécessaires pour devenir sauveteurs.

La Croix-Rouge s'est retirée de l'enseignement de la natation et la Société de sauvetage offrira désormais au Québec l'ensemble du continuum de formation. Selon Raynald Hawkins, directeur général de cette dernière, dans les autres provinces où l'enseignement de la natation et la formation des sauveteurs sont offerts par le même organisme, le taux de formation de nouveaux préposés à la surveillance est plus élevé que dans les endroits où le continuum est partagé entre deux organismes. « Les nageurs québécois seront-ils aussi sensibles à ce changement? L'avenir nous le dira », se questionne M. Hawkins.

NOUVELLES PISTES POUR L'AVENIR

L'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) a procédé à une importante étude portant sur les conditions de travail, la rémunération globale et les

moyens de rétention des travailleurs en milieu aquatique au Québec⁴. Les données de cette étude permettront de faire des comparaisons dans l'ensemble de l'univers aquatique de la province et de voir sur quels facteurs il faudrait agir pour accroître l'attrait des nombreux postes techniques ou professionnels en milieu aquatique.

Par ailleurs, l'ARAQ a institué un comité chargé de faire la promotion de la carrière aquatique. Ce comité a commencé à identifier les bonnes pratiques et les initiatives à prendre pour valoriser et mieux faire connaître les emplois en aquatique. « Il est temps que l'on considère les emplois à titre de sauveteur et de moniteur comme une possibilité de carrière », croit Michelle Halde, coordonnatrice chez SOPIAR gestion sportive. Cet été, elle s'envolera pour l'Europe, où ce travail est déjà largement reconnu, afin de dénicher des pratiques inspirantes.

Finalement, la Régie du bâtiment du Québec est à réviser son *Règlement sur la sécurité dans les bains publics*. L'ARAQ et la Société de sauvetage ont toutes deux recommandé que l'exigence d'un minimum de deux surveillants-sauveteurs soit réduite à un seul en présence d'un nombre restreint de baigneurs. Ces organismes sont d'avis que la sécurité des baigneurs n'en serait pas affectée. Les nombreuses périodes de bain libre les jours de semaine sont souvent peu achalandées. Elles pourraient continuer d'être offertes, mais avec moins de contraintes de recrutement pour les gestionnaires. Un dossier à suivre!



³ Société de sauvetage, *Formation en sauvetage au parascolaire*.

⁴ Voir le site araq.net.

